

R.R. PP. Rédemptoristes,—charge qui lui vaut en traitement fort libéral,—il a réussi, comme professeur, à s'entourer d'une clientèle nombreuse et choisie, et qui semble devoir lui assurer une position honorable et aisée. Ce succès facile ne nous étonne nullement, et plus l'occasion se sera présentée aux gais Orléanais d'apprécier les éminentes qualités qui font de M. Smith un artiste distingué et un gentilhomme accompli, plus aussi s'empres seront-ils d'accueillir favorablement celui qui se propose faire de leur charmante cité sa future demeure.

Après avoir parcouru, en tournée artistique, les Etats de l'Ouest et du Sud, notre prodige musical Canadien, M. Calixte Lavallée vient aussi d'élire domicile à la Nouvelle-Orléans. Son étonnante organisation musicale, servie par un rare talent de compositeur et par une exécution facile et brillante sur le piano, le violon, le cornet et plusieurs autres instruments, semble lui promettre, ainsi qu'à M. Smith, un avenir brillant et une position fort distinguée, dans la capitale artistique du Sud.

Un journal publié à Carthage (Etat de New-York,) nous informe que notre ami, M. L. Arthur Dumouchel, organiste à Carthage, assisté de son frère, M. A. Edouard Dumouchel, organiste aussi et professeur de musique à Albany et de plusieurs dames-amateurs de l'endroit, y a donné, le 11 Septembre dernier, un grand concert vocal et instrumental, qui a fait les délices des *Carthaginois* qui encombraient en très grand nombre la "Union Hall", de cette ville. Au nombre des morceaux inscrits sur le programme nous remarquons, le *Home Sweet Home* de Thalberg, l'*Orage* de Weber, et un grand duo sur *Guillaume Tell*, exécuté par les frères Dumouchel. Les journaux de l'endroit prodigient à nos deux jeunes compatriotes les éloges les plus flatteurs, —et quant à nous qui avons eu maintes fois l'avantage d'apprécier leurs talents distingués et qui nous rappelions avec quelle ardeur et enthousiasme ils se livraient à leur art, nous ne trouvons rien d'exagéré dans les rapports favorables et les témoignages flatteurs que vient de provoquer leur brillant succès récent.

CORRESPONDANCE.

QUEBEC, 22 octobre, 1866

MONSIEUR L'EDITEUR,

Dimanche soir, 7 octobre, avait lieu dans l'église de Saint-Sauveur, l'ouverture solennelle des exercices de l'Archiconfrérie au saint cœur de Jésus. Le chœur de Saint-Sauveur, dirigé par le R. P. Le-fevre, chantait avec un ensemble parfait les plus beaux morceaux de son répertoire, et les voutes de l'immense édifice frémissaient sous la voix puissante de l'orgue. Aujourd'hui l'église a disparu, les pasteurs ont dû fuir, et de tous ces innombrables fideles qui priaient journellement dans le saint temple, il n'en est pas un seul dont l'habitation ne soit devenue la proie des flammes. La paroisse entière est supprimée!

Passez dans ces rues maintenant désertes au milieu de cette forêt de cheminées blanches et de

murailles à demi croulées, et vous aurez une idée du sentiment étrange que l'on éprouve en parcourant les rues de Pompéi.

Coincidence singulière: le même artiste qui toucha l'orgue de Saint-Sauveur le jour de son inauguration (le jour des Rois, 1860,) en tira aussi les derniers accords, le soir de la fête du 7,—et il n'eut jamais l'occasion de le toucher en public qu'en ces deux seules circonstances!

Ce remarquable instrument (l'orgue de St. Sauveur) venait de Leeds (Angleterre). Quand on s'aperçut que le feu gagnait l'église, on s'empressa de le défaire et d'en transporter les tuyaux dans une école voisine: c'est là que tout fut réduit en cendres.

Mais voilà peut-être déjà trop de cendres et de flammes pour un journal de musique. Je m'excuse cependant d'autant plus facilement d'introduire un sujet étranger à l'art dans le "*Canada Musical*" que les journaux politiques de leur côté, ne dédaignent pas parfois, bien que trop rarement, d'ouvrir leurs colonnes aux sujets artistiques.

Le dernier numéro du "Journal de l'instruction publique," (que je ne confonds pas avec les journaux politiques) contient un article signé "Baron de Gump," sur l'enseignement du chant aux jeunes enfants. Une série d'articles a aussi été publiée dans ce même journal, il y a quelques années, sur l'enseignement du solfège. Je remercie, pour ma part, M. le Surintendant de l'instruction publique de s'occuper de cet important sujet.

Il est certain que beaucoup trop de monde apprend à faire des gammes, en Canada, qu'un grand nombre de jeunes personnes feraient mieux d'employer leur temps à tout autre occupation qu'à l'étude d'instruments sur lesquels elles n'exécuteront jamais que leurs auditeurs. Mais puis qu'enfin, à tort ou à raison, une partie considérable du temps consacré à l'éducation des jeunes gens est employée à l'étude de la musique, il importe de tirer le meilleur parti possible de cet état de choses. Or, l'étude du solfège est éminemment propre à hâter les progrès des élèves instrumentistes, et à abrégé ainsi la durée de leurs études, en même temps qu'elle peut aussi être fort utile à ceux qui ne s'occupent pas de musique instrumentale.

L'étude du solfège devrait être obligatoire dans tous nos pensionnats de jeunes filles, comme elle l'est déjà dans nos écoles normales, dans le petit séminaire de Québec, et dans d'autres communautés d'hommes.

François Hunten, après avoir recommandé l'étude du solfège, dans l'introduction de sa méthode de piano, ajoute qu'il sait bien qu'on ne suivra pas son conseil. Serais-je plus heureux? J'en doute.

La fête de Sainte Cécile sera célébrée, cette année dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Il y aura grand messe solennelle. Le public ne connaît pas encore le programme de la partie musicale, et je n'en sais pas plus long que le public. Cependant si l'on me disait que l'on chantera le *Kyrie* et l'*Agnus* de la deuxième messe de Haydn, le *Sanctus* de la messe en sol de Weber, le *Gloria* et le *Credo* de la douzième messe de Mozart, ainsi que le célèbre *Ave Verum* de ce dernier auteur, je n'en serais nullement surpris. Nous verrons bien,

Votre, etc.,

X.

* On pourrait suivre avec avantage, pour les premières années, le *Petit Solfège* de Le Carpentier, ouvrage adopté par le conservatoire de Paris, pour les classes élémentaires; —ou celui de Garaudé.